



# AGENCE EMPLOI Jeunes

---

## *Fiche technique de présentation*

### *Pourquoi l'Agence Emploi Jeunes ?*

Le Gouvernement ivoirien a créé le 08 avril 2015, par **ordonnance n° 2015-228 du 08 avril 2015**, l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes, dénommée « **AGENCE EMPLOI JEUNES** ».

La création de cette nouvelle Agence répond à la nécessité d'apporter un coup d'accélérateur aux initiatives gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes.

Guichet unique pour l'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire, l'Agence Emploi Jeunes permettra de développer des approches ciblées dédiées aux différents types de publics à partir d'une offre diversifiée de services, de garantir une plus grande synergie ainsi qu'une forte interactivité entre les différents programmes et initiatives en direction des Jeunes.

Cette Agence, issue de la transformation des dispositifs existants (Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi, Fonds National de la Jeunesse, Fonds sectoriels liés à l'insertion), constitue un véritable Guichet Unique embrassant toutes les initiatives d'emploi en faveur des jeunes.

### *Nos principales missions de l'Agence*

- Assurer l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes demandeurs d'emploi ;
- favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sans emploi ;
- apporter un appui aux porteurs d'initiatives potentiellement créatrices d'emplois pour les jeunes ;
- mettre en œuvre des programmes spéciaux destinés à la réinsertion professionnelle et à l'emploi des jeunes ;
- favoriser l'accès au crédit des jeunes porteurs de projets ;
- promouvoir le dialogue avec les partenaires en faveur des populations cibles.

### *Notre cible*

Jeunes Hommes et Femmes, en âge de travailler sur tout le territoire national :

- diplômés en quête de 1<sup>er</sup> emploi;
- diplômés de longue durée ;
- non diplômés;
- porteurs de projets ;

- entrepreneurs déjà en activité ;
- personnes à risque et vulnérables.

### **Les Principales modalités d'intervention**

Une offre de services adaptée au profil de jeunes demandeurs d'emploi allant des jeunes analphabètes aux jeunes diplômés:

- Placements directs en entreprises et Programme d'Aide à l'Embauche ;
- Programme de requalification et formations courtes et pratiques ;
- Entrepreneuriat et financement d'initiatives économiques et financement de micro-entreprises, d'Activités Génératrices de revenus (AGR) ;
- Apprentissage ;
- Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) ;
- Toutes autres modalités contribuant à améliorer l'employabilité des jeunes.

### **Partenariat**

- Structures publiques ;
- Secteur privé (entreprises, employeurs...) ;
- Régions et Collectivités locales (Mairies, Conseils généraux...) ;
- Partenaires nationaux au développement (ONG, Groupements locaux organisés...) ;
- Associations professionnelles, organisations corporatives et sectorielles, etc.
- Partenaires au développement (ONG internationales, Bailleurs de fonds...).

### **Nos Contacts**

**Emplacement du siège: PLATEAU, BD CLOZEL / IMMEUBLE PERIGNON**

**Tél. : 20 21 50 53/20 22 80 32 FAX : 20 21 12 86**

**Centre d'écoute : 98097 // 20 33 01 00**